

# QUAND LES PARENTS REMPLACENT LES PROFS

**Parce qu'ils estiment notre système scolaire peu adapté, de plus en plus de parents coiffent eux-mêmes la casquette d'enseignant, dans leur salon. Une bonne idée? Ca se discute...**

**O**n l'ignore souvent mais si, en Belgique, l'instruction est obligatoire jusqu'à 18 ans, ce n'est pas le cas de l'école. Les parents peuvent donc en toute légalité donner cours eux-mêmes à leurs enfants. C'est ce qu'on appelle l'instruction en famille. Aujourd'hui, la Fédération Wallonie-Bruxelles compte ainsi 885 enfants inscrits dans un programme d'école à domicile. Un nombre qui peut paraître marginal, mais qui représente

tout de même un boom de 40 % par rapport à l'année 2008. Récemment, la ministre de tutelle Joëlle Milquet a pourtant souhaité modifier les conditions d'accès à cette filière. Actuellement, aucune justification n'est demandée aux parents qui choisissent de garder leurs enfants à la maison. Un point sur lequel la ministre voudrait revenir. De nouvelles règles seront fixées pour la rentrée scolaire prochaine. "Seules les bonnes raisons comme un handicap ou un long voyage d'une durée limitée dans le temps devraient être autorisées, explique le porte-parole de la ministre. Ces parents qui pensent pouvoir faire mieux que l'école ne devraient plus pouvoir enseigner à domicile avec le nouveau décret en préparation." Une limitation qui en chagrine certains. Comme Jean-Claude, père de famille et instituteur à ses heures, qui voit dans le projet de la ministre un recul démocratique. "Il s'agit clairement d'une atteinte à nos libertés fondamentales. Nous devons conserver ce droit sans devoir motiver notre choix."

Pour justifier cette modification du règlement, le motif confessionnel a en effet entre autres été évoqué. Et tout le monde de penser par exemple à ces familles très religieuses, chrétiennes, musulmanes ou autres, qui ne voient pas d'un bon œil certaines matières dispensées dans les écoles, comme la théorie de l'évolution ou l'éducation sexuelle. Voire la mixité des établissements. À l'heure actuelle, rien ne dit pourtant que des parents ont un jour fait le choix de la déscolarisation pour des raisons religieuses. Même au cabinet de la ministre et au service de l'Enseignement à domicile de la Communauté française, on nous répond "qu'on a entendu que ça existait et qu'il y en avait de plus de plus", mais personne n'a réellement rencontré ces familles. Il y a certes des profils comme Isabelle et son mari, tous deux catholiques pratiquants, originaires du Brabant wallon. Mais il serait peut-être abusif de tirer des conclusions hâtives. "Même si nos enfants allaient à l'école, nous leur enseignerions le catholicisme" explique cette mère de famille nombreuse.

## UNE PERTE DE TEMPS

En fait, si les six enfants d'Isabelle ont été déscolarisés, c'est, selon elle, parce qu'ils montraient des signes de dépression. "L'épanouissement de nos enfants est le plus important. Depuis qu'ils restent à la maison toute la journée, ils sont bien plus heureux et ne s'ennuient pas comme c'était le cas à l'école." Un argument invoqué par la plupart des familles que nous avons rencontrées, estimant notre système scolaire trop insatisfaisant. "L'école est une perte de temps, confirme Marie, mère de cinq enfants, également du Brabant wallon. Mes enfants travaillent une heure chaque matin et apprennent ce qu'on leur enseigne en huit heures à l'école." Une heure d'étude quotidienne à laquelle s'ajoute un apprentissage "différencié" via des livres et des rencontres. "Croyez-moi, mes enfants connaissent beaucoup de choses sur le Moyen Âge, car ils ont rencontré un passionné de cette époque qui leur a raconté des histoires. Ils ont été captivés."

Mais à chaque famille sa méthode. "Je réveille mes trois enfants à 7 h, explique Noémie, de Mons, qui leur confie chaque matin des tâches ménagères. J'essaie de les responsabiliser en leur demandant de débarrasser la table ou de passer le balai." Ensuite, les enfants sont totalement libres. "Je leur écris tout de même un programme scolaire à accomplir pendant la journée, mais ils étudient quand ils veulent, à condition que ce soit fait avant d'aller dormir." Une expérience qu'elle trouve excellente.

Selon d'autres parents, le désir d'apprendre doit venir des enfants. "Je suis contre les règles imposées par la société dans laquelle on vit", confie Suzanne, de Chiny, en Gaume. Un système qui ne correspond pas à sa vision du monde. "Jamais je ne forcerais mes enfants à travailler huit heures par jour, continue-t-elle. Tôt ou tard, ils finissent de toute façon par prendre des cahiers." Suzanne estime être d'ailleurs encore trop enfermée dans les règles. Elle souhaiterait s'en détacher davantage. "Je connais un couple qui n'a même pas inscrit ses enfants à l'école à domicile. C'est évidemment illégal, mais en y pensant, je n'ai aucune raison de ne pas faire pareil", avoue-t-elle.

## ET S'ILS ÉCHOUENT?

De toute façon, Suzanne en est convaincue, les matières sont mieux appréhendées à domicile. La preuve avec les examens officiels. *“Même si ce n'est pas représentatif de ses connaissances”*, Théo, son fils aîné, a passé avec succès son premier contrôle l'an dernier. Le jeune garçon devrait passer un second examen l'année prochaine quand il aura 10 ans, avant de décrocher son certificat d'études de base une fois la douzaine atteinte. Son premier test, il l'a réussi en une seule tentative, mais s'il avait échoué, il aurait pu le repasser deux fois. En cas d'échec au troisième essai, ses parents auraient été obligés de l'inscrire dans une école. *“Mais je dois avouer que j'avais eu l'examen à l'avance de la part d'une amie qui l'avait fait passer à son fils. Théo a eu exactement les mêmes questions.”* La preuve que le système de contrôle des élèves à domicile mérite peut-être, lui aussi, d'être un peu corrigé... ➔

➔ Mais l'enseignement à domicile ne se limite pas aux enfants de moins de 12 ans. Les adolescents aussi y ont droit. Cette fois, par la filière alternative du jury central. Marion, une jeune Bruxelloise de 17 ans, a vécu cette expérience. Elle a réussi les deux premiers examens du premier et du second cycle, mais a décidé de retourner à l'école pour le dernier. Son but était d'assurer la transition entre l'instruction en famille et l'université. *“Ça s'est tout de suite bien passé, explique sa mère. Son intégration a été optimale et ses résultats sont excellents. C'est la preuve que son père et moi avons pris la bonne décision en la retirant de l'école.”*

Pour ces parents, c'est évident, l'enseignement à domicile prépare mieux aux études supérieures que l'école traditionnelle. Laisser de la liberté aux enfants développerait leur esprit critique, car ils doivent faire notamment leurs propres recherches en bibliothèque et sur Internet. *“Et les enfants retiennent mieux lorsqu'ils trouvent les réponses par eux-mêmes”*, continue la mère de Marion. Autre avantage: les enfants instruits à domicile apprendraient plus rapidement à travailler avec les autres. *“Mes deux enfants évoluent en permanence avec des gamins de leur âge, tient à préciser Agnès. Ils ont des amis avec qui ils recherchent des explications. Ils apprennent donc très jeunes à travailler en groupe.”* Agnès est dans un groupe de parents qui instruisent leurs enfants eux-mêmes. Des sorties communes sont souvent organisées. *“Par exemple, mes enfants ont passé leur brevet de secourisme en même temps que d'autres enfants de*

*ce groupe.”* Selon Agnès, tous les enfants de ce réseau s'entendent à merveille. *“Mais leur vie sociale ne s'arrête pas là. J'emmène mes enfants à la ludothèque chaque semaine. Ils ont donc une vie en dehors de la maison et n'ont aucun problème de socialisation.”*

## PROTECTION RAPPROCHÉE

Pour d'autres parents, ne pas envoyer leur progéniture à l'école, c'est aussi refuser qu'ils connaissent un supplice comparable à celui vécu lorsqu'ils étaient eux-mêmes enfants. *“Je suis enceinte, mais mon fils n'ira jamais à l'école s'il ne me le demande pas”*, confie Muriel, qui s'avoue traumatisée par ses années scolaires. *“L'école est un lieu de harcèlement et de tensions. Ce n'est pas sain.”*

Une étude publiée l'an dernier par l'UCL sur le harcèlement à l'école confirme en partie ce constat. Le phénomène toucherait un élève sur trois. *“L'un de mes enfants a un bec-de-lièvre et des difficultés à parler, témoigne Valérie, de Jambes, près de Namur. Il a changé trois fois d'école, mais finissait toujours par se faire frapper par les plus grands qui se moquaient de lui.”* Valérie a essayé de trouver de l'aide auprès des instituteurs et des centres PMS. Sans trouver de solution. *“Je ne leur en veux pas, je sais que l'école manque de personnel et de budget. Plutôt que d'interdire l'école à domicile, Joëlle Milquet devrait dépenser son énergie à l'amélioration du système scolaire.”*

✕ Nicolas Sohie (st.)

## Pas pour tout le monde

Si l'école à domicile peut être positive, elle n'est pas accessible à tous. Comme le rappelle Joëlle Lacroix, secrétaire générale de la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel, plusieurs conditions minimales sont requises. On croit voir lesquelles... Qui dit enseignement à domicile de qualité dit par exemple évidemment forte présence parentale. Et un emploi rend la chose difficile. *"L'un des parents doit souvent arrêter de travailler pour être disponible durant la journée"*, témoigne Joëlle Lacroix.

Conséquence immédiate du point précédent, ce type d'enseignement touche

davantage les milieux aisés. *"Si seul l'un des deux parents travaille, et c'est très souvent le mari, il doit avoir un bon salaire pour subvenir aux besoins de la famille."* Même si certains parents préfèrent vivre dans des situations plus précaires pour assurer cet enseignement personnalisé.

Dernière raison avancée: les compétences intellectuelles et pédagogiques de celui qui enseigne. *"Il faut au moins que les parents soient présents dans un réseau d'entraide. S'ils n'ont pas les compétences pour inculquer certaines matières, ils doivent pouvoir se tourner vers des personnes capables, elles, d'enseigner."*

# "La plupart de ces enfants tournent mal"

**L'instruction en famille n'a pas que des avantages...  
Psychologue clinicienne de l'enfant et de l'adolescent,  
Angélique Cimelière met les parents en garde.**

### ■ Vous êtes opposée à l'instruction en famille. Pourquoi?

**ANGÉLIQUE CIMELIÈRE** - Certes, comme beaucoup de parents disent, un enfant éduqué à domicile peut apprendre en une heure ce qu'il mettrait une journée à comprendre à l'école. Mais les sept autres heures de cette journée scolaire ne sont pas inutiles pour autant. Il y a des échanges très enrichissants. Par exemple, si un enfant comprend facilement une matière, il va pouvoir aider ses camarades. Ce rapport fait également évoluer ceux qui ont des facilités d'apprentissage. Et puis on ne s'improvise pas enseignant. Les professeurs ont fait des études pour le devenir. Ils ont des compétences que ne possèdent pas forcément les parents.

### ■ Y a-t-il tout de même des avantages à ce type d'enseignement?

**A.C.** - Je peux éventuellement comprendre les cas où les enfants souffrent d'un handicap ou d'une maladie, même si je les encourage à rejoindre des écoles spécialisées. Pour les autres, je m'y oppose clairement. Et pour deux raisons majeures. D'abord, en ce qui concerne la socialisation des enfants. Même si les parents sont dans des groupes de parents qui instruisent en famille, dès que leurs enfants en rencontrent d'autres, les parents sont toujours là, ou presque. Les parents-professeurs sont beaucoup trop présents. Les enfants ont besoin de se retrouver entre eux, en dehors du cadre familial.

C'est comme ça qu'ils évoluent, en voyant comment ça se passe chez leurs pairs. Ensuite, les rapports entre l'enfant et celui qui lui enseigne, souvent la mère, sont perturbés, car c'est difficile de savoir quand celle-ci porte la casquette de la mère, qui câline, ou celle du professeur, qui se fait obéir.

### ■ Cette instruction prépare donc mal les enfants aux études supérieures et à la vie professionnelle?

**A.C.** - J'é mets en tout cas de sérieux doutes. La plupart des cas que j'ai pu observer ont mal tourné, même s'il y a des exceptions. Certains adultes qui ont reçu un enseignement de ce type ont même connu des conséquences dramatiques en basculant dans la délinquance et dans la consommation abusive de stupéfiants. Des catastrophes dues au fait qu'ils n'étaient pas préparés aux réalités sociales ni aux dangers extérieurs.